

Marloie, le 13 février 2020

**Compte-rendu du Groupe de travail
Aménagement du territoire, patrimoine, logement
ODR de La Roche-en-Ardenne
12/02/20**



Présents :

- Pour la CLDR : Guy Gilloteaux, Hubert Batteux, Léon André, Annie Duterme, Céline Fripiat
- Hors CLDR : François Forgeur, Jean-Luc Biren, Nathalie Antoine, Roger Pereaux, Charles Racot, Jean-Marie Georges, Anne-Christelle Toussaint, Michel Legrand, Alain Dannevoye, Danielle Collignon
- Personnes ressources invitées : Commissaire Didier Lambert (zone de police Famenne-Ardenne), Carole Wéry (GAL Pays de l'Ourthe)
- Bureau d'études Orthogone (auteur du PCDR) : Pierre Poncelet et Thomas Poncelet
- FRW : Catherine Servotte et Jean-Christophe Simon

Excusés : Jean-Michel Bodelet, Karim Achour

L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

1. Accueil par Guy Gilloteaux
2. Mise en contexte par la FRW
3. Etat des lieux par Thomas Poncelet et Didier Lambert
4. Travail sur les fiches-projets
5. Divers

1. Introduction

Guy Gilloteaux, Bourgmestre, accueille les membres de l'assemblée et leur souhaite la bienvenue. Il évoque brièvement l'actualité des deux thématiques.

2. Contexte

La Commune de La Roche-en-Ardenne s'est lancée dans une seconde Opération de Développement rural dont l'objectif est d'améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants. En 2017, il y a eu des consultations dans les différents villages et depuis, un échantillon représentatif de la population a intégré la CLDR (Commission locale de Développement rural) pour travailler sur les atouts et faiblesses de la commune.

Après une pause pendant les élections communales en 2018, cette commission a établi une ébauche de stratégie qui fixe, sous forme d'objectifs, les lignes directrices du développement de la commune pour les 10 années à venir. Cette stratégie pourra être atteinte par la mise en œuvre de projets et d'actions concrètes, inscrits dans le PCDR (Programme communal de développement rural, un document qui synthétise l'Opération de Développement rural).

A ce stade, des groupes de travail, ouverts à la population et à des personnes ressources, sont mis en place afin :

- D'approfondir nos connaissances sur un **thème précis**
- De vérifier **les objectifs de la stratégie**
- De déterminer les **projets et actions** à réaliser.

Au terme de ce cycle de groupes de travail, une synthèse de ceux-ci sera présentée en réunion de CLDR, afin notamment de faire les liens entre les différentes thématiques et d'estimer les suites à donner...

3. Etat des lieux et perspectives par Thomas Poncelet (Orthogone)

- **Acteurs de la mobilité**

La politique la mobilité est le fruit d'un nombre important d'acteurs et de structures : services communaux, acteurs associatifs, SPW, Police, opérateurs de transports... et bien entendu les citoyens en première ligne, de par les choix qu'ils posent au quotidien pour leurs déplacements.

- **Accessibilité**

Le territoire offre un maillage de voiries régionales (dont la gestion échappe à la commune).

Le nombre de kilomètres de voiries communales est particulièrement important dans l'entité, avec près de 300 km, ce qui représente une charge fort importante.

Plus de la moitié des salariés qui habitent la commune se rendent hors de l'arrondissement pour rejoindre leur lieu de travail, ce qui implique des déplacements conséquents et un recours important à la voiture individuelle.

- **Transports en commun**

Le territoire est desservi par plusieurs lignes de bus dont la majorité sont exclusivement orientées vers la desserte scolaire. Seules les lignes 13 et 15 qui desservent respectivement la gare de Melreux-Hotton et celle de Marloie offrent une cadence supérieure.

- **Mobilité alternative**

- Proibus (chiffres de fréquentation ?)
- « Les Passagers du Pays » : projet pilote associatif... poursuivi grâce à une initiative régionale (FlexiTec)
- DAMIER
- L'ASBL Forum de la Mobilité : transport à la demande des PMR en province de Luxembourg et vers les hôpitaux
- Les transports des mutuelles et la Croix-Rouge avec chauffeurs bénévoles pour le public affilié à la mutuelle et pour des raisons médicales

- **Mobilité douce**

- Itinéraire européen EuroVelo 5 et Itinéraire cyclable régional n° W7
- Réseau points nœuds provincial (dont le balisage est en cours d'étude)
- Promotion de la mobilité douce (GAL Pays de l'Ourthe)

- **Bilan du PCM (en vert = réalisé)**

1) Mesures au centre de La Roche-en-Ardenne

- Aménagement Place du Bronze et création d'un giratoire
- Aménagement convivial du Centre-Ville avec un piétonnier
- Rue de Cielle : Programmation carrefour à feux et d'un effet de porte
- Quai de l'Ourthe : Création arrêt TEC et d'un stationnement
- Élargissement trottoirs Quai de l'Ourthe et rue du Pont
- Aménagement et jalonnement parking Athénée
- Mise en place politique de stationnement (dont contrôle)

2) Aménagement sur le réseau régional

- Avenue Hadja - Rue du chalet ; Zone rebroussement poids lourds sur la N89
- Carrefours Ortho, Vecpré, Samrée

3) Création d'effets de porte en entrées des villages et aménagement d'éléments de modération en traversées de villages

- Aménagements à Hives, Hubermont, Beausaint, Maboge
- Nombreux projets à finaliser dans les autres villages

4) Aménagements en faveur des modes doux

- Amélioration réseau piéton (passerelle Bronze...)
- Aménagement zones 30 aux abords d'écoles + trottoirs
- Ravel (La Roche – Jupille)
- Aménagement SUL, sentier

- **Quelques éléments de sécurité routière, par le Commissaire Lambert**

- **Objectifs (provisoires à ce stade) de la stratégie du PCDR, par Orthogone**

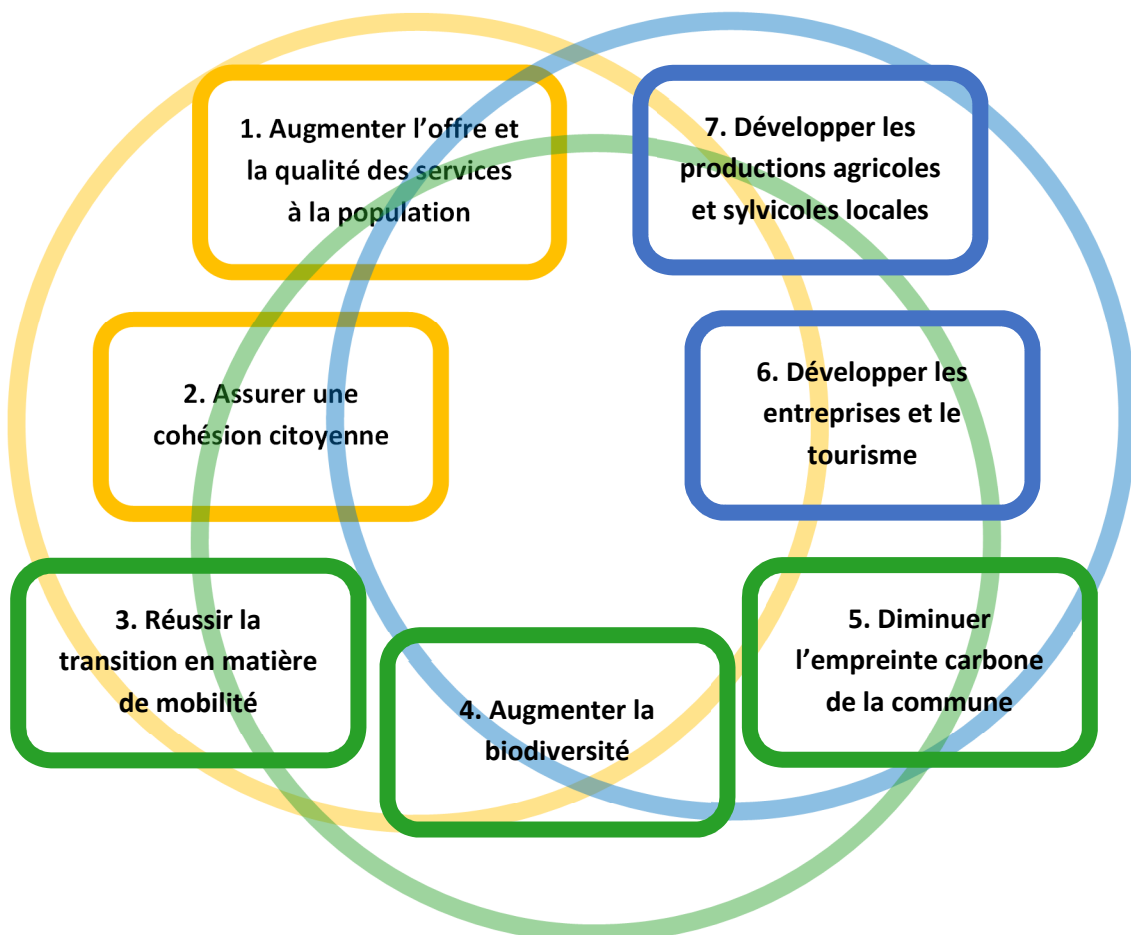
- ✓ optimiser les déplacements automobiles, essentiels au sein d'une commune rurale et touristique
- ✓ augmenter l'utilisation des modes doux et des transports collectifs

En découleront une diminution des émissions et in fine, une amélioration du cadre de vie

⇒ **Comment faire ?**

- ✓ En améliorant la circulation de tous, infra et extra muros
- ✓ En renforçant la sécurité routière
- ✓ En soutenant les déplacements des personnes non motorisées
- ✓ En augmentant l'offre en transports publics & correspondances

Ces enjeux s'inscrivent dans la stratégie globale ci-dessous :



4. Organisation des Groupes de travail thématiques

La FRW expose les idées de projets qui ont été proposés lors des consultations en 2017, ainsi que les démarches en cours au niveau de l'administration communale. Il y en a peu, raison pour laquelle les participants sont appelés à en trouver des nouveaux.

Synthèse des projets proposés lors des consultations

- ✓ Aménagements de sécurité routière
- ✓ Mise en place de navettes régulières au départ de La Roche (Marloie – Libramont – Champlon...)
- ✓ Instaurer un bus à la demande... Réaménagement Proxibus
- ✓ Développement de la mobilité lente et l'accessibilité pour tous
- ✓ Instaurer à La Roche, un service de location de vélos électriques et de vélos adaptés

Actions de la charte paysagère du PNDO :

- ✓ Aménagements d'entrées et de sorties de villages
- ✓ Aménagements paysagers le long de routes régionales/communales (campings Lohan et Villez)

Démarches en cours pour :

- ✓ Un nouveau PCM (Plan communal de mobilité)
- ✓ Une navette WEL vers Marloie

Mails reçus à la FRW :

- ✓ Miroirs et stationnement à Ronchampay

➔ Méthode :

Les participants sont invités à...

- Se répartir en **sous-groupes** avec si possible dans chacun d'eux, au moins un représentant :
 - De la CLDR
 - Du conseil communal
- Piocher dans la liste affichée des projets, imaginer une ou plusieurs nouvelles idées (*NB : possibilité de traiter plusieurs projets*)
- Remplir une fiche-projet avec différents cadres à remplir : intitulé du projet, description, justification, mise en place et porteur(s)
- Des fiches spécifiques sont prévues pour signaler les problèmes ponctuels relatifs à la sécurité routière (placement d'un miroir, d'une signalisation spécifique, marquage d'un passage piétons...).

➔ Synthèse en plénière

Un rapide retour du travail des sous-groupes est réalisé en séance plénière. Chaque rapporteur a 5 minutes pour résumer les discussions de son groupe.

Les fiches-projets traitées concernent :

- ✓ Acquisition d'un bus communal / Réadaptation de l'horaire du Proxibus
- ✓ Mise à disposition d'une flotte de vélos électriques
- ✓ Aménagements et entretien des voies lentes
- ✓ Promotion du covoiturage (site et bulletin communal, réseaux sociaux...) et des voitures partagées
- ✓ Réalisation d'aménagements de sécurité routière (abords d'écoles, RN89, marquages au sol, signalisations...)

Les fiches seront traitées et amendées par la CLDR à la fin des GT.

5. Divers

La FRW invite les participants :

- Aux prochains GT
- A faire la promotion des prochains GT

Avant de remercier l'assemblée et de clôturer la séance, la FRW relaie la séance du festival 'A travers champs' prévue ce 5 mars à La Roche, ainsi que l'appel à projets « Générations solidaires » (infos sur www.generations-solidaires.be)

Pour la FRW,

Catherine Servotte et Jean-Christophe Simon